

Commission : Sommet UE sur l'Aide Humanitaire

Problématique : Comment relancer l'action et le droit humanitaires dans le monde ?

Auteur : Japon

Le Japon, troisième puissance économique mondiale, membre actif de la communauté internationale, membre du G7 et partenaire de l'Union Européenne, joue un rôle clé dans l'aide humanitaire et le droit international. État pacifiste depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon s'engage en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale. Dirigé par le Premier ministre Shigeru Ishiba depuis octobre 2024, le pays adopte une approche fondée sur le développement durable, la sécurité humaine et la diplomatie humanitaire. Face aux crises humanitaires croissantes, le Japon considère qu'une action coordonnée et un renforcement du cadre juridique international sont essentiels pour garantir une réponse efficace et durable.

Le droit humanitaire international, établi par les Conventions de Genève de 1949, fait face à de nombreux défis tels que les conflits armés non conventionnels et le non-respect des droits, de la dignité des individus. Les crises humanitaires sont aussi aggravées par le changement climatique notamment en régions fréquemment touchée par des catastrophes naturelles comme le Japon, pays fortement sismique. De plus, les financements internationaux liés à l'aide humanitaire sont insuffisants et bloqués dans certaines zones, alors que les besoins augmentent et l'aide est indispensable.

Le Japon est un défenseur de l'ordre international basé sur le droit et soutient activement les organisations humanitaires comme le HCR, UNICEF, PAM et le CICR. Le Japon a signé plusieurs traités et s'engage dans l'aide humanitaire sous différentes formes: le Cadre de Sendai adopté en 2015 promeut la prévention des catastrophes; le Programme 2030 qui vise à créer un monde plus sûr; contribue activement à l'initiative Good Humanitarian Donorship... Il faut trouver une approche équilibrée entre assistance humanitaire, prévention des conflits et développement à long terme. Il faut s'engager pour promouvoir la paix, l'indépendance et la sécurité des populations en danger en respectant le droit humanitaire international. Le Japon soutient un renforcement des mécanismes de suivi et de sanction contre les violations du droit humanitaire, y compris à travers la Cour pénale internationale quand nécessaire. Le Japon considère aussi comme indispensable de mettre en place une coopération humanitaire plus efficace et durable. Cela pour avoir lieu avec une hausse des financements et la recherche de moyens d'aide innovants. Depuis les années 1990, le pays met en avant la protection des individus avec l'approche Human Security, et agit à travers Japan International Cooperation Agency qui cherche à garantir le respect de la dignité de tous les individus.

Le Japon propose plusieurs initiatives pour relancer l'action et le droit humanitaires. Premièrement, la création d'un mécanisme international qui permet de mobiliser rapidement des ressources en cas d'urgence va permettre de relancer l'action humanitaire. Deuxièmement, le renforcement des sanctions internationales contre les violations du droit humanitaire avec la mise en place d'un cadre juridique plus strict va favoriser la lutte contre les crimes de guerre et la violation des droits des individus. Le Japon propose aussi un développement de technologies pour l'aide humanitaire en encourageant les innovations. Finalement, selon le Japon, il faut impérativement intégrer l'enseignement du droit humanitaire et de la gestion des catastrophes dans les programmes scolaires internationaux, pour pouvoir alerter toutes les populations.

Le Japon mettra donc tout en œuvre pour promouvoir l'aide humanitaire et le respect du droit international. Il plaide pour une coopération renforcée entre les États, les organisations internationales et les acteurs privés afin d'assurer cela d'une manière efficace et durable. Dans un monde marqué par des crises de plus en plus complexes, il est impératif de moderniser le cadre juridique existant et d'innover

dans la gestion des crises humanitaires. Le Japon s'engage en faveur de la paix, de la sécurité humaine et du développement durable, tout en appelant à une action collective et coordonnée pour garantir un avenir plus sûr et plus juste pour tous.